RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

LE POINT D'AVANCEMENT

au 31 décembre 2025



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

A propos

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action coeur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit… L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près des besoins des collectivités même spécifiques. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/petites-villes-de-demain



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN p.2

L'ACTION PARTENARIALE p.12

L'ACCES AU CLUB p.25

Informations : les données présentées dans ce Point d'avancement sont calculées, à partir du 1er octobre 2020 ou du 1er janvier 2021, quand les dispositifs suivis préexistaient au programme Petites villes de demain ou à partir de la date du lancement des dispositifs lorsque ceux-ci sont postérieurs au lancement du programme Petites villes de demain.

LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pilote le programme Petites villes de demain qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les communes exerçant des fonctions de centralité au sein de leur territoire et qui présentent des signes de fragilité socio-économique.

Lancé le 1er octobre 2020 pour une durée de 6 ans, le programme vise ainsi à aider les collectivités à se doter d'une stratégie territoriale de revitalisation intégrant des objectifs de transition écologique. Il permet de concevoir des projets structurants et de conduire des actions concertées avec les habitants.

Il est mis en œuvre avec l'appui des préfets de département, délégués territoriaux de l'agence et bénéficie d'un soutien important en ingénierie grâce au financement de postes de chef de projet Petites villes de demain et de différentes expertises.

Il bénéficie en outre de la forte mobilisation de l'Etat, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

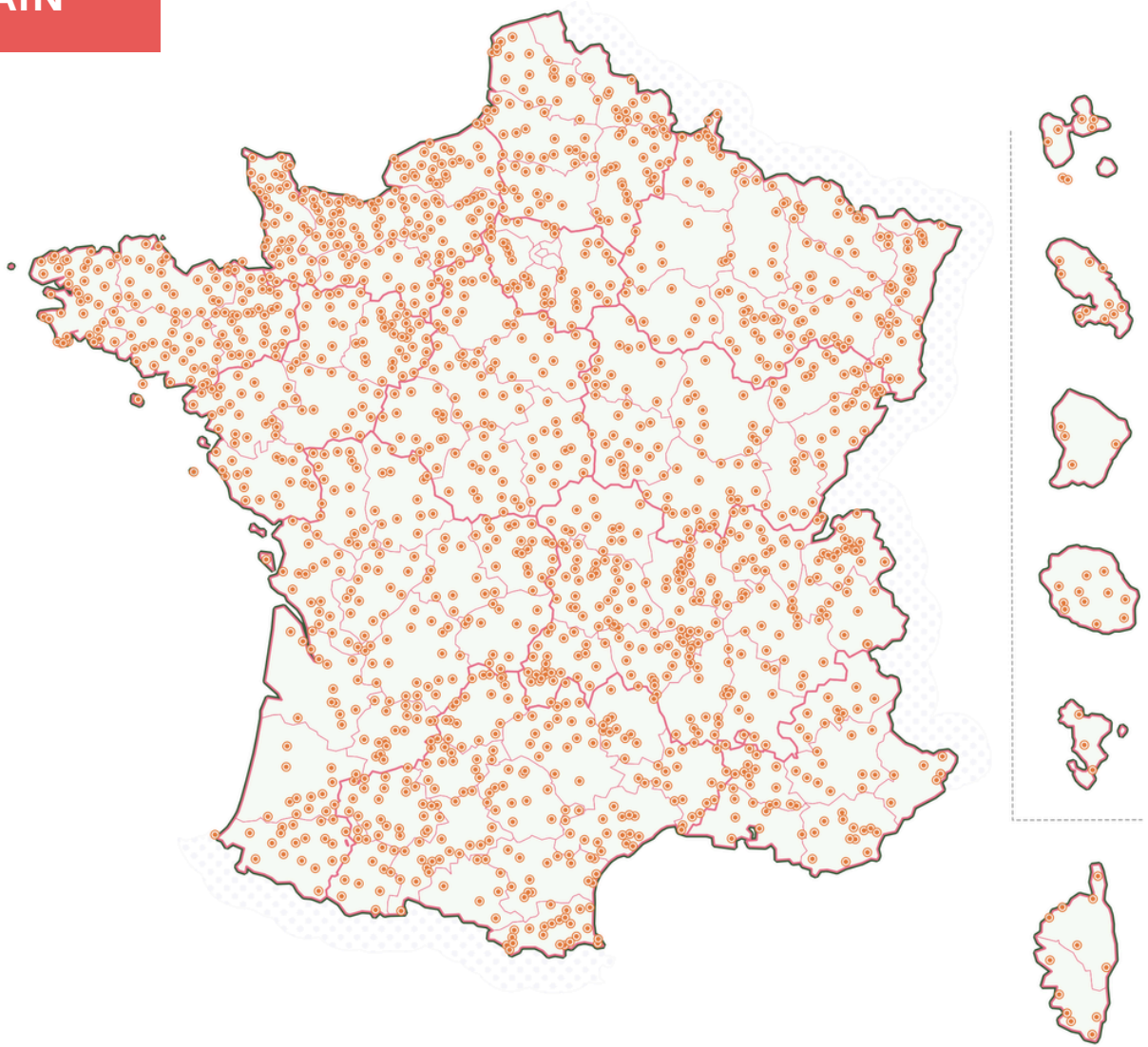
LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

1646 communes PVD

Le programme Petites villes de demain couvre 1646 communes choisies selon leur niveau de fragilité et centralité, et sur proposition des préfets.

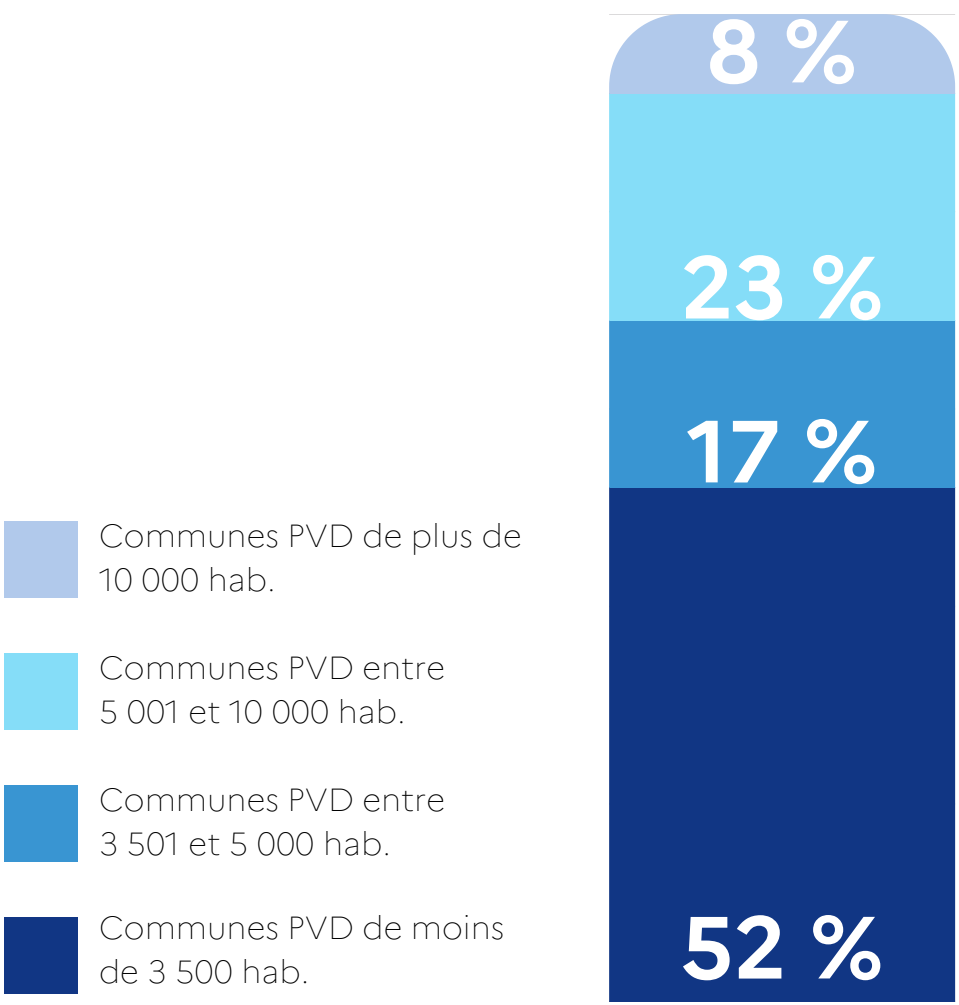
Le niveau de centralité a été défini grâce à l'étude "Centralités", réalisée en partenariat avec l'INRAE-CESAER qui est disponible en lecture complète sur le site internet de l'ANCT.

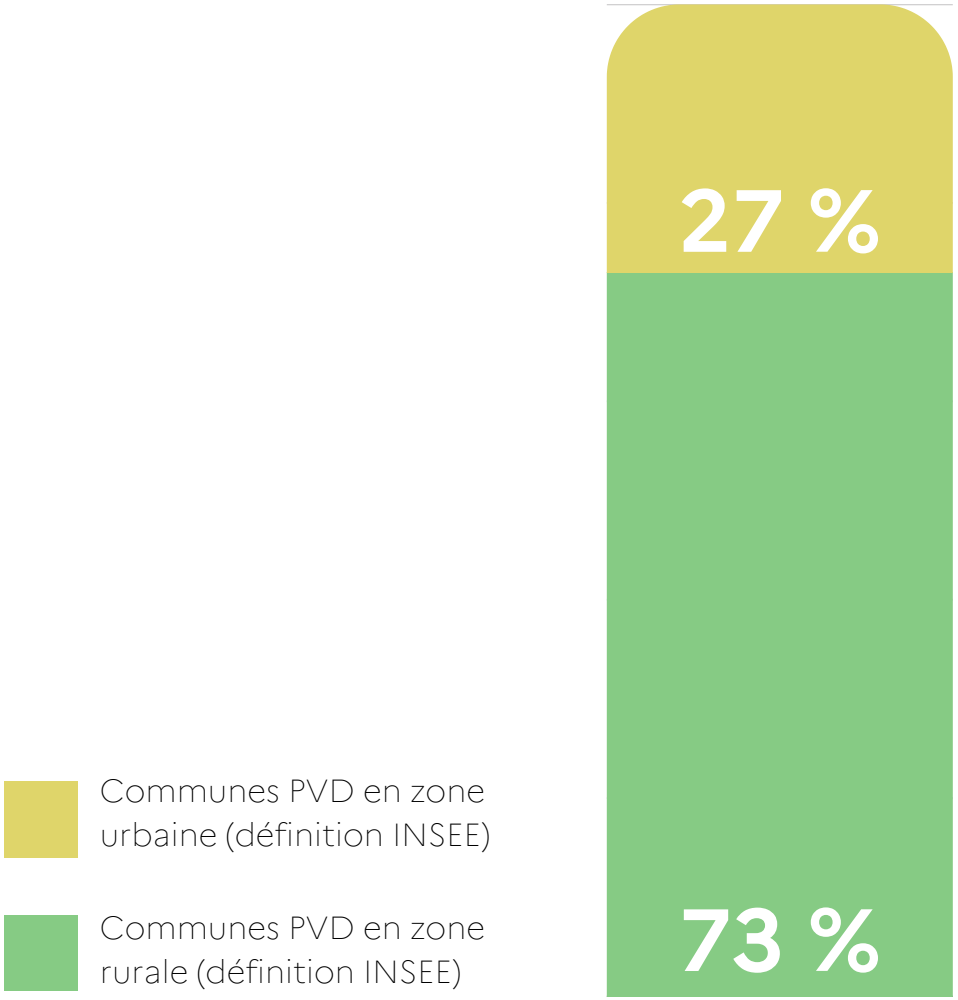
Des données de contexte et de suivi sont également disponibles via l'Observatoire des Territoires de l'ANCT et l'outil Dataviz de la Banque des territoires.



Sources : ANCT, 2024 ; IGN, 2024 • Réalisation : Cartographie ANCT 12/2024

LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

Données au 01/04/2026

LES CHEFS DE PROJET PVD

Le programme PVD permet la mise à disposition d'un poste de chef de projet dans les communes et EPCI bénéficiaires, afin de renforcer leur ingénierie locale.

Recrutés par les EPCI ou les communes, les Chefs de projet aident les collectivités dans la rédaction des projets de territoires, dans un objectif de revitalisation du territoire et d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Les postes de chefs de projet sont subventionnés à hauteur de 75 % jusqu'en décembre 2026. Ces postes sont cofinancés par l'Etat (FNADT et ANCT) et la Banque des territoires.
Dans le cas d'une OPAH complexe, l'ANAH cofinance également les postes.

Le programme PVD représente :

819 Postes de chefs de projet*
dont 90% de postes occupés

87 % Des communes PVD disposent d'un poste de chef de projet dédié
Soit ~ 2 communes par chef de projet

118 M€ **De crédits engagés pour le financement des postes de chef de projet PVD entre le 01/01/2021 et le 31/12/2025**

*Rappel au T4-2024: 884 postes de chefs de projet étaient financés dont 90% de postes occupés

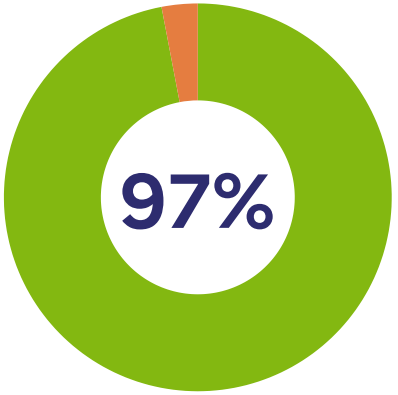
Données au 01/04/2026

LES CONVENTIONS-CADRES PVD

Les conventions-cadres PVD ont pour objectif de formaliser les projets de territoire des collectivités, pour les années à venir. Elles sont composées à minima d'un diagnostic territorial et d'un plan d'action. Ce dernier est construit sur mesure par les élus, les services techniques et les chefs de projet PVD, afin de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic.

Afin d'être effectives, les conventions doivent être signées a minima par les communes, les intercommunalités et le préfet de département.

Ces conventions-cadres peuvent valoir Opération de Revitalisation du Territoire, ce qui est le cas pour 90% des communes PVD.



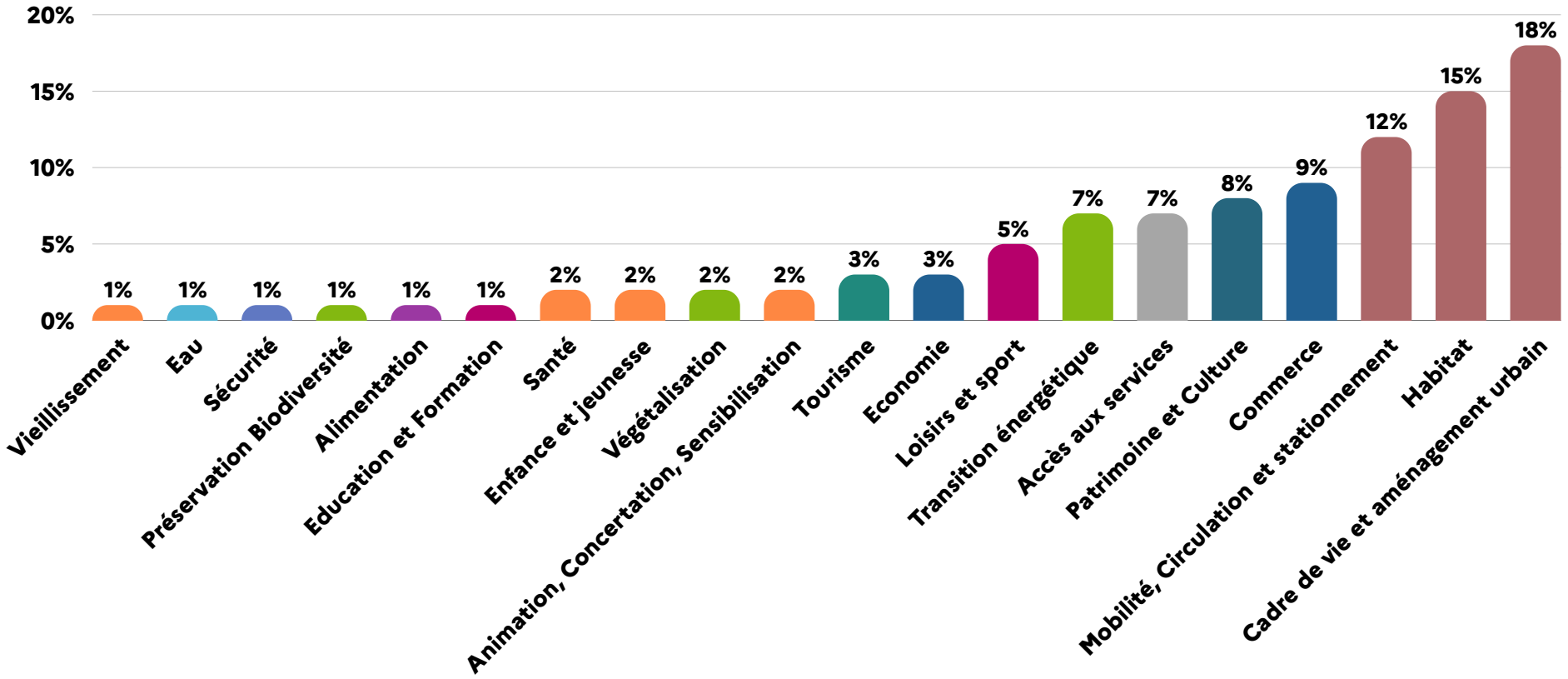
des communes PVD ont signé leur convention-cadre, soit 1 597 communes

954 **conventions-cadres pour les 1 646 communes PVD**

41 **Nombre moyen d'actions par convention-cadre PVD**

Données au 01/04/2026

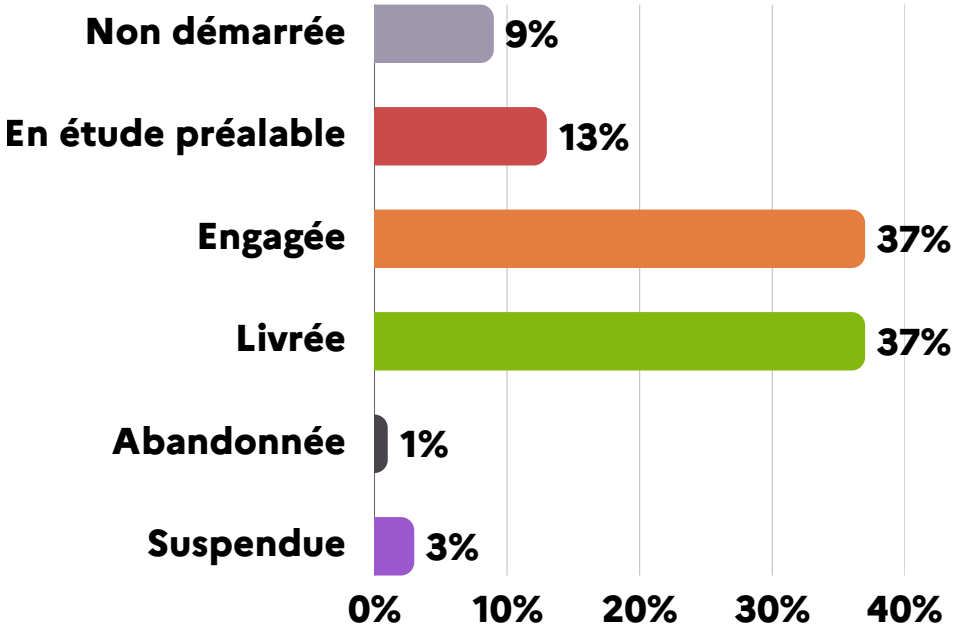
LES ACTIONS PVD



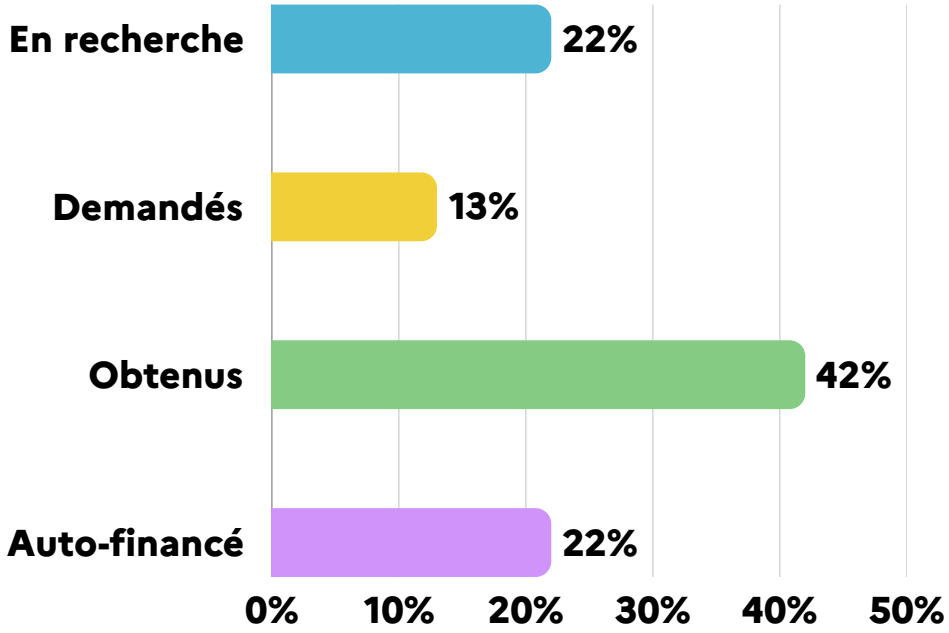
L'ensemble des actions PVD recensées sont catégorisées par thématique. La majorité des actions concernent le "Cadre de vie et l'aménagement urbain", l'"Habitat", la "Mobilité, circulation et stationnement", et le "Commerce". Parmi les 32 000 actions recensées, seules **22% sont des études**.

Données au 01/04/2026

LES AVANCEMENTS DES ACTIONS PVD



Répartition des états d'avancement des actions PVD



Répartition des états des financements des actions PVD

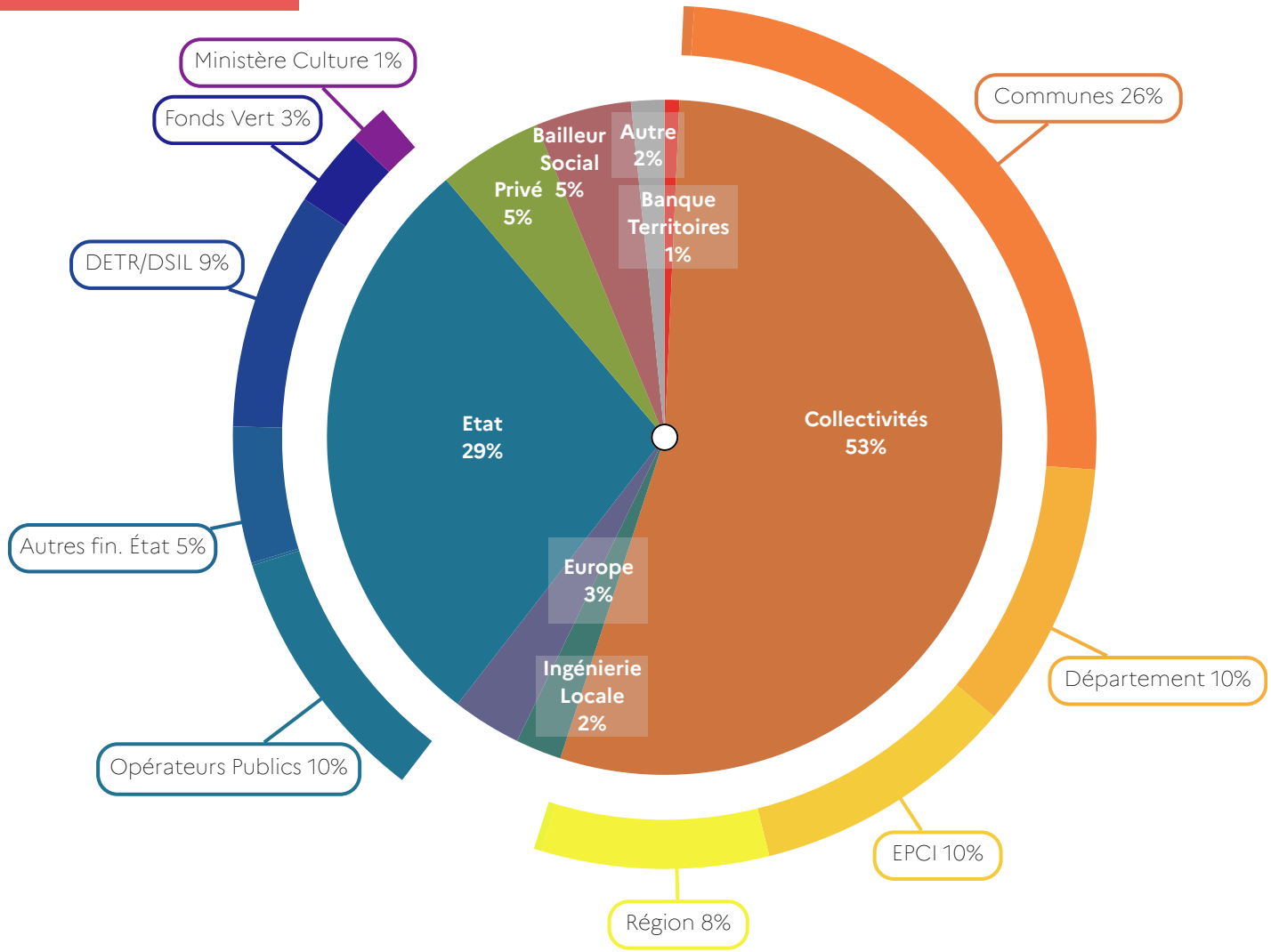
Mises à jour du 20/04/2026 sur la base d'un échantillon d'action considérées comme fiable à l'époque de ce document

Données au 01/04/2026

LA REPARTITION DES FINANCEMENTS DES PROJETS PVD

Cette synthèse comptabilise les subventions reçues et les apports des communes PVD dans les projets, tels que renseignés par les chefs de projet PVD sur l'outil Grist.
Elle diffère de la comptabilisation des engagements des partenaires nationaux (présentée page 13), qui n'apparait pas nécessairement dans le suivi financier de chaque projet. Par exemple, MaPrimeRenov bénéficie directement aux acteurs privés, ces crédits ne transitent donc pas dans le suivi opérationnel et financier des chefs de projet PVD.

Au 01/04/2026, l'outil Grist contient environ 28 000 lignes de financements renseignées par les chefs de projet, représentant un potentiel de 7,7 Mds€ de montant de projets (les projets pouvant être livrés, en cours ou en suspens - voir page précédente sur l'avancement des actions).



Répartition des financements des projets PVD

L'ACTION

PARTENARIALE

Le programme Petites villes de demain fédère de nombreux partenaires mobilisés au niveau national et local pour faciliter la réalisation des projets de territoires des PVD.

Données au 31/12/2025

Engagements financiers de l'Etat et ses partenaires

4 848 M€
crédits engagés par les partenaires nationaux du programme

Dont:
Etat et ses opérateurs : 4 493 M€
Banque des Territoires : 355 M€

1,4 M€ d'engagements par la DGALN pour l'animation d'Ateliers des territoires

1,8 M€ d'engagements financiers via l'accompagnement en ingénierie du Cerema

14 M€ d'engagements financiers via l'ingénierie sur mesure de l'ANCT

155 M€ engagés au titre du Fonds Friche

669 M€ engagés au titre du Fonds vert

991 M€ engagés au titre des subventions à l'investissement (DSIL & DETR 21-22-23-24, DSIL relance)

2 583 M€ engagés par l'ANAH pour l'animation d'OPAH et le financement de travaux de rénovation

118 M€ engagés par l'ANCT, la Banque des Territoires, l'ANAH, et via le FNADT pour le financement des postes de chefs de projet PVD

92 M€ d'accompagnement en ingénierie par la Banque des Territoires

223 M€ de prêts PRU-PVD accordés par la Banque des territoires

Données au 31/12/2025

L'ANCT

l'ANCT met en œuvre de nombreux programmes pour accompagner les collectivités.

Ceux-ci sont mobilisés dans les communes PVD afin de les aider à mettre en oeuvre leur projets de territoires.

6 M€/an de l'ANCT pour financer les postes de chefs de projet

1 149 Maisons France Services au sein de communes Petites villes de demain

soit 40% des Maisons France Services couvrent 68% des PVD

14 M€ D'accompagnement par le Marché à bon de commande de l'ANCT pour

384 accompagnements

Retrouvez toutes les actualités de l'ANCT ici !

Données au 31/12/2025

L'Agence nationale de l'habitat

En tant que principal acteur national dédié à la rénovation du parc privé de logements, l'Anah contribue à la mise en œuvre du programme PVD. Elle participe aux co-financements des chefs de projet PVD dans les cas de mise en œuvre d'une OPAH complexe, au financement des études pré-opérationnelles et déploie des aides spécifiques à la concrétisation d'opérations complexes.



Accéder aux memento de l'Anah, outil de référence des données de l'habitat privé !

99% des communes couvertes par un espace conseil France Renov'

351 communes engagées dans au moins une OPAH complexe

46 M€ de subventions d'études et d'animation de l'OPAH

288 chefs de projet financés pour 17,7 M€

48 communes engagées dans une opération de RHI-THIRORI

33 M€ d'apport financier de l'ANAH dans le cadre des opérations RHI-THIRORI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

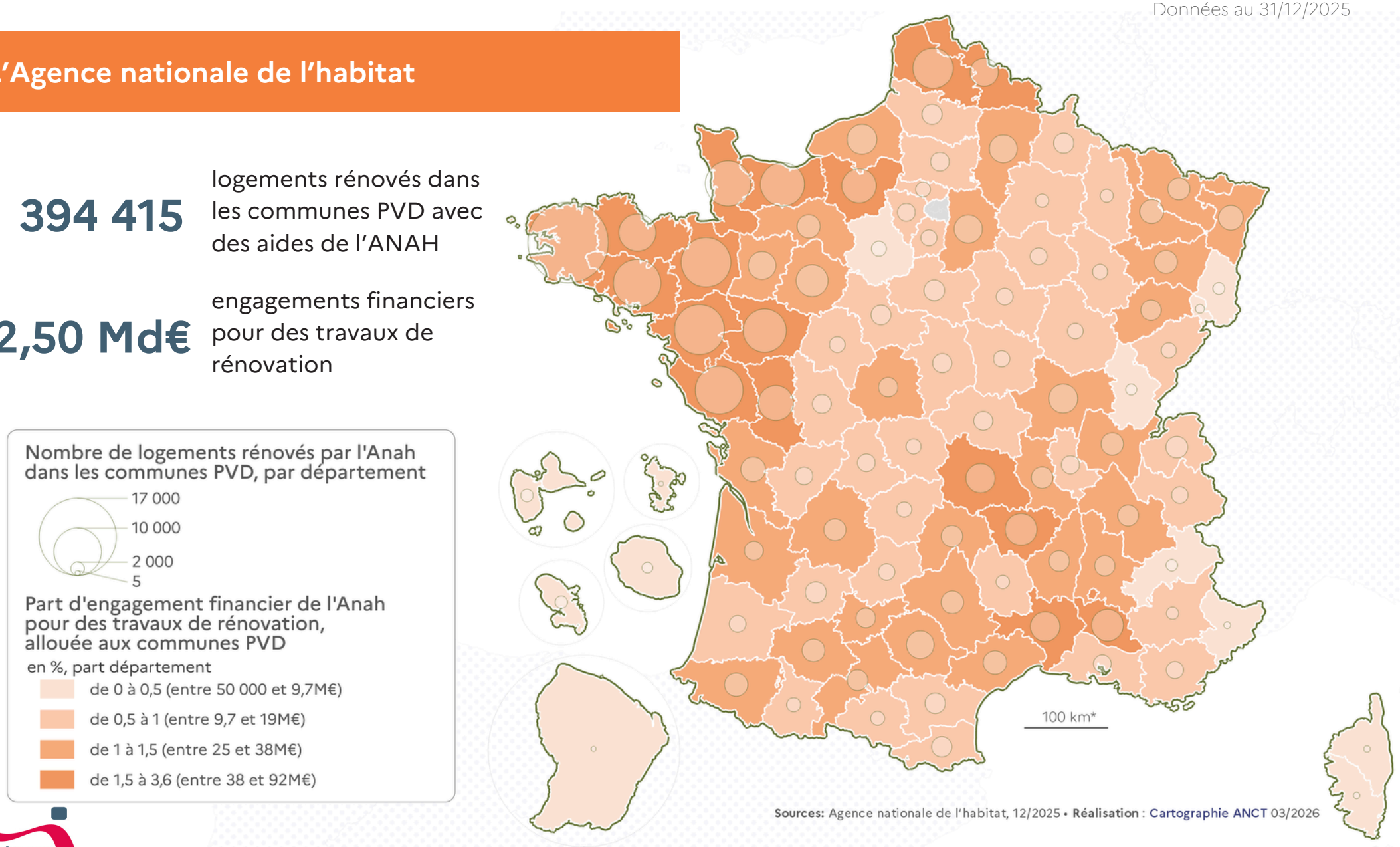
agence nationale de la cohésion des territoires

Données au 31/12/2025

L'Agence nationale de l'habitat

394 415 logements rénovés dans les communes PVD avec des aides de l'ANAH

2,50 Md€ engagements financiers pour des travaux de rénovation



Agence nationale de l'habitat Anah

Données au 31/12/2025

Le Cerema

Dans le cadre du programme PVD, le Cerema apporte son expertise technique et méthodologique auprès des communes et EPCI qui souhaitent renforcer les compétences de leurs équipes et être appuyés dans la mise en œuvre de leurs projets de revitalisation.



Vous pouvez retrouver en cliquant ici, le catalogue des éditions du Cerema pour l'année 2025 !

255 missions d'ingénierie financées par le Cerema dans 261 communes et EPCI PVD

dont **14** accompagnements d'Ecoprojets dans le cadre de la démarche Ecoquartier

1,9 M€ d'engagements financiers par le Cerema représentant

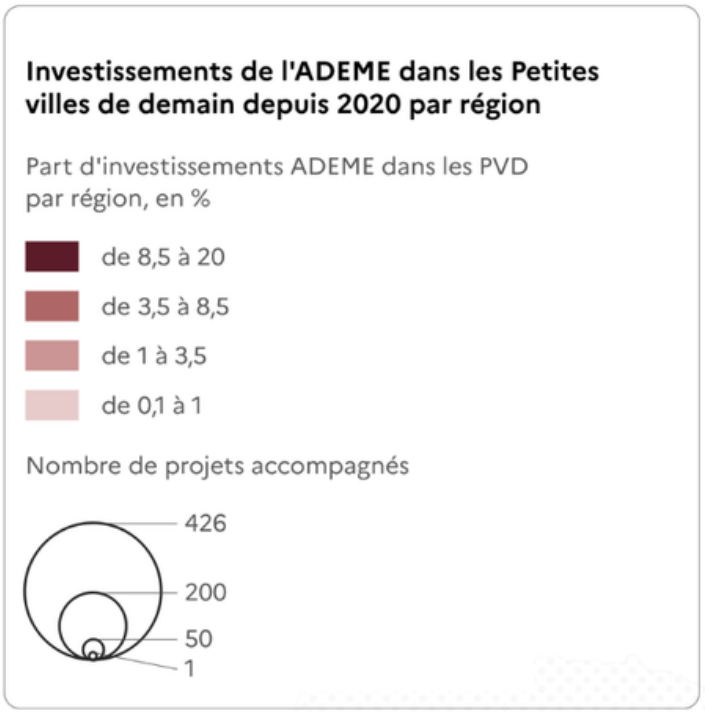
4 646 Journées équivalentes d'intervention

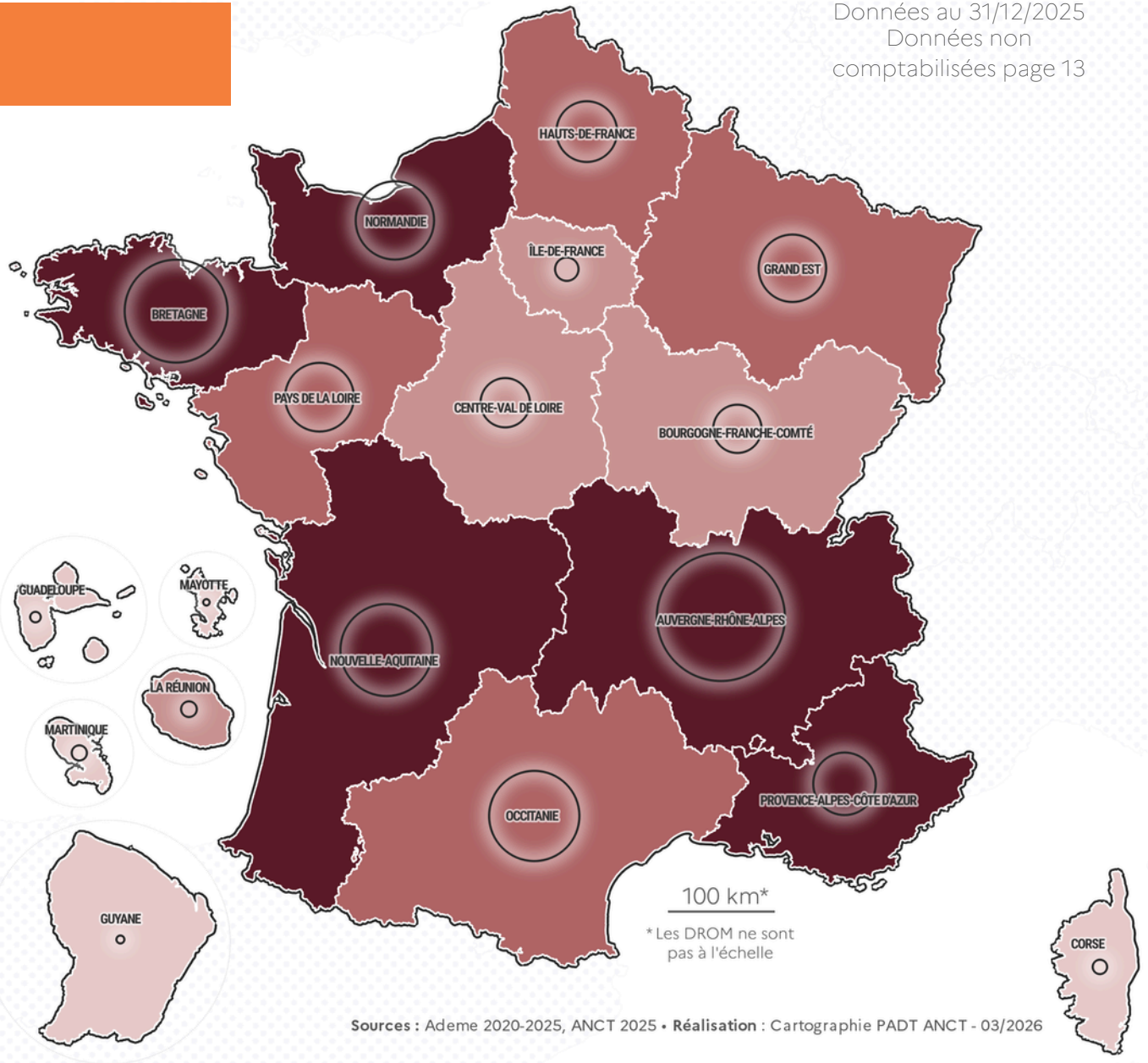
L'ADEME

Données au 31/12/2025
Données non comptabilisées page 13

532 M€ de subventions de l'ADEME à destination des communes et EPCI PVD

Près de **3300** projets





Sources : Ademe 2020-2025, ANCT 2025 • **Réalisation** : Cartographie PADT ANCT - 03/2026

Données au 31/12/2025

La Banque des Territoires

Cofinanceur des chefs de projet, la Banque des Territoires propose aussi une offre de service variée : appuis en ingénierie technique et financière ; formations des chef de projet ; et outils spécifiques pour les communes bénéficiaires, tels que PVD+

Retrouvez l'ensemble des ressources documentaire PVD produite par la Banque des territoires en suivant ce lien

Le bilan 2025 du dispositif PVD+ est disponible ici



61,6 M€
de cofinancements directs et intermédiés par les départements et régions à destination des PVD

29,7 M€
d'accompagnement via le marché à bon de commande de la BdT

181
accompagnements pour les communes ou EPCI PVD via le dispositif PVD+

Le détail du dispositif PVD+

2,3 Md€
De prêts pour les communes PVD depuis le lancement du programme

220 M€
de prêts de renouvellement urbain à destination de collectivités PVD (compris dans les 2,3 Md€ de prêts pour les communes PVD)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

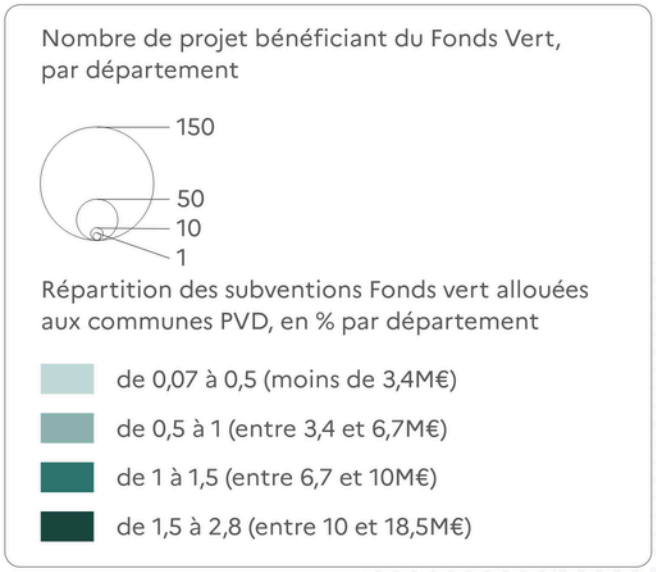
Comptabilise les aides du
01/01/2023 au 31/12/2025
Données extraites le 12/03/2026

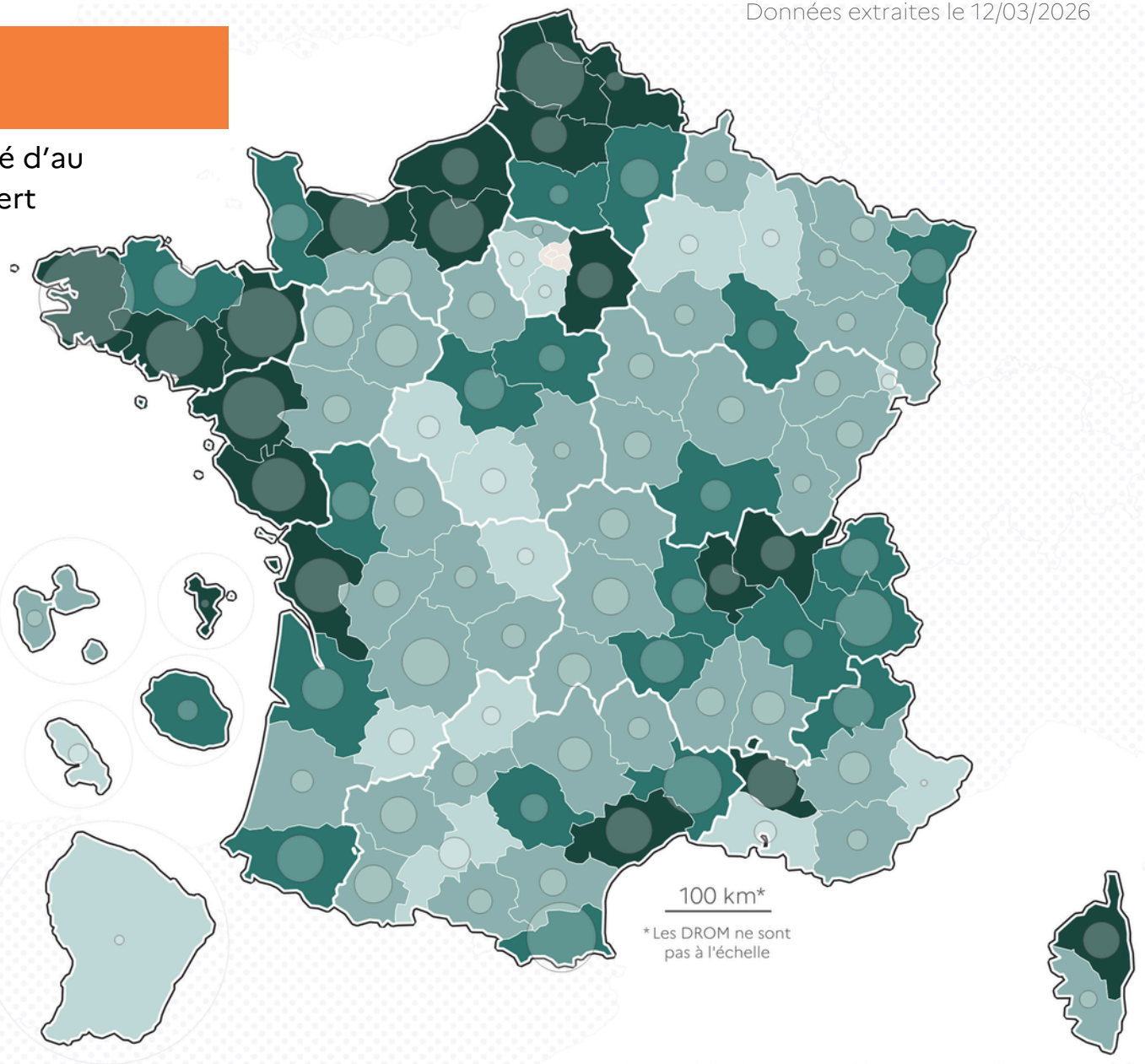
Le Fonds Vert

1 331 communes PVD ayant bénéficié d'au moins une subvention Fonds Vert

669 M€ de subventions Fonds Vert attribuées

Le Fonds vert accompagne les acteurs locaux dans des projets de transformation écologique de leur territoire sur trois axes d'action : le renforcement de leur performance environnementale, l'adaptation au changement climatique, et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ces actions ont en commun d'associer des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique au plus près des territoires.
Pour plus d'information : http://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert





Source : DGALN, 12/2025 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 03/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

Données au 31/12/2025

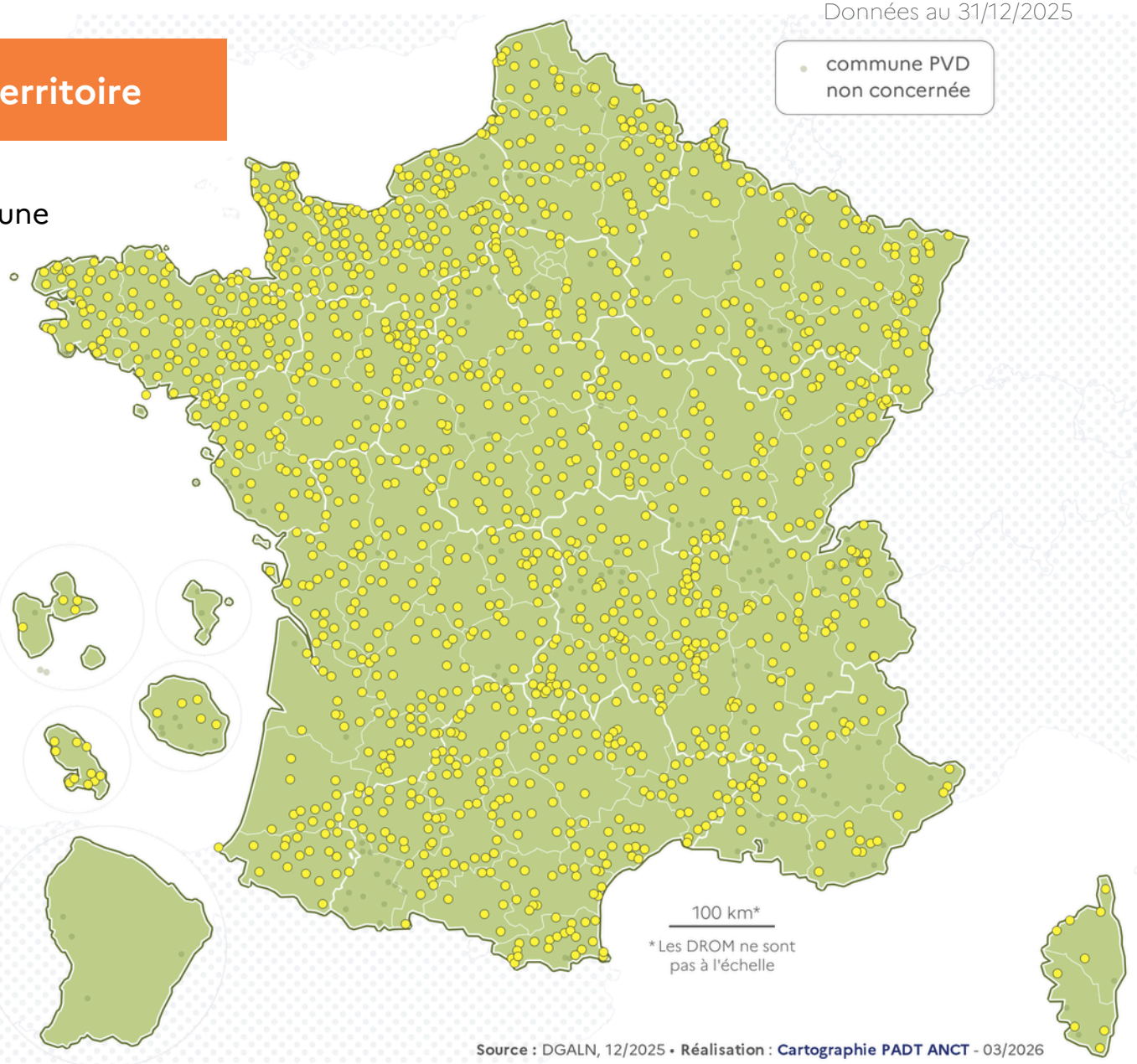
Les Opérations de Revitalisation de Territoire

1 486 communes PVD ayant signé une convention ORT

Soit **90 %** d'entre elles

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est un dispositif contractuel et légal entre l'État, la commune et l'intercommunalité. Il donne accès à plusieurs leviers législatifs d'aide à l'amélioration du cadre de vie notamment pour l'habitat et le commerce.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le guide des ORT en suivant ce lien URL.



Données au 31/12/2025

POPSU-Territoires

Le GIP EPAU, avec le programme POPSU Territoires, acteur du lien entre les mondes universitaires et opérationnels, est positionné comme l'opérateur recherche du programme Petites villes de demain. Son action nourrit les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires en mettant à disposition des ressources et en mobilisant sa communauté de chercheurs.
Visiter le centre de ressources.

40 communes PVD bénéficiant du programme POPSU Territoires coordonné par le GIP EPAU.

22 reportages photographiques menés par des photojournalistes dans les communes PVD.

6 carnets de territoires publiés sur les communes PVD.

4 cafés de la recherche organisés dans les communes PVD. Pour visionner les replays, cliquez ici.

3 PVD parmi les cinq projets lauréats étudiants engagés dans les ruralités du palmarès PALPITE.

5 **Séminaires de co-construction organisés dans les communes PVD**

Ces séminaires visent à restituer et mettre en débat les résultats de recherche produit dans le cadre du programme POPSU Territoires dans les petites villes de demain.

70 000

Écoutes cumulées pour la saison 3 du podcast Dans la France des Petites villes



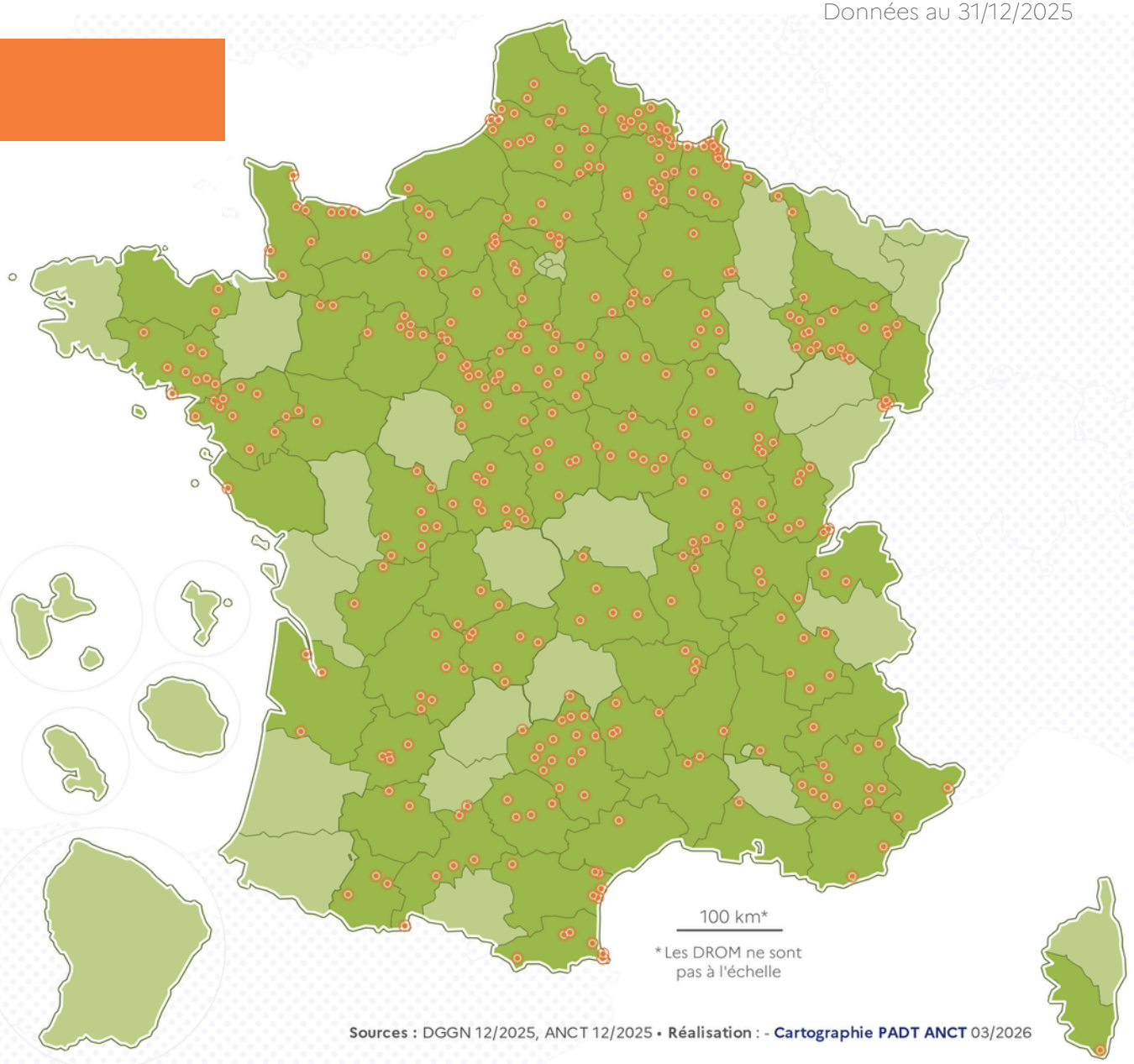
POPSU territoires

Données au 31/12/2025

La sécurité au quotidien

368 communes PVD ont signé un contrat de sécurité

Un contrat de sécurité est une convention signée entre l'intercommunalité, les communes PVD et la gendarmerie. Le contrat formalise un ensemble d'actions en réponse aux enjeux de sécurité propres à chaque territoire.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

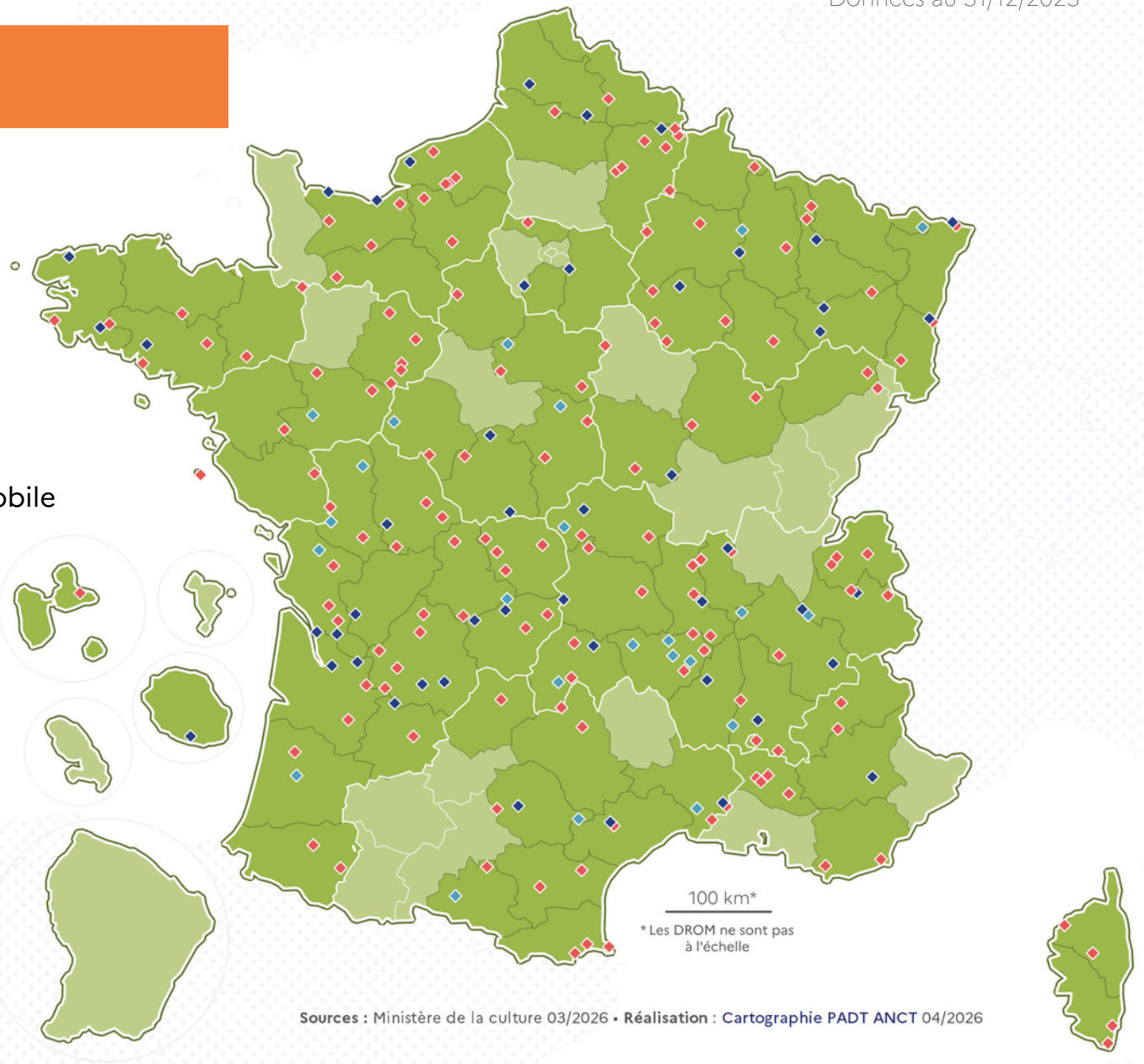
agence nationale de la cohésion des territoires

Données au 31/12/2025

Le Ministère de la Culture

211 Micro-Folies ouvertes dans les communes PVD au 31/12/2026

Dont
- 47 Micro-Folies mobiles
- 141 Micro-Folies fixes
- 23 Micro-Folies fixes ayant un module mobile



Sources : Ministère de la culture 03/2026 • **Réalisation :** Cartographie PADT ANCT 04/2026

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'ACCES AU

CLUB *Petites villes de demain*

Le Club des Petites villes de demain permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire. Coanimé par l'ANCT et les services du Préfet de département, le Club se compose d'une dimension nationale et locale.



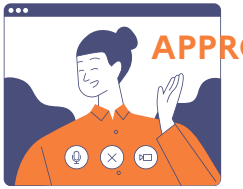
S'INFORMER

PLATEFORME OSMOSE

INFOLETTRE MENSUELLE

PROJETOTHEQUE

PODCASTS



APPROFONDIR

RDV NUMERIQUES PONCTUELS OU TRIMESTRIELS VIA LES SAISONS THEMATIQUES

- DÉCRYPTAGES DE L'OFFRE DE SERVICES
- CLES POUR AGIR
- TRAVAUX PRATIQUES

LE CLUB DU PROGRAMME

au service de vos projets



SE FORMER

SOCLE INITIAL DE FORMATION

SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

MODULES COMPLÉMENTAIRES



CONSTRUIRE ENSEMBLE

CLUBS DEPARTEMENTAUX

RENCONTRES RÉGIONALES

RENCONTRES NATIONALES

ATELIERS IN SITU POUR LES ELUS



S'informer

L'espace Resana national Petites villes de demain

Le compte LinkedIn Petites villes de demain

La Lettre d'information Petites villes de demain

3 Saisons de Podcast

en partenariat avec POPSU-Territoire

Saison 1 : 6 épisodes
Sortis entre Mars 22 et Mars 23



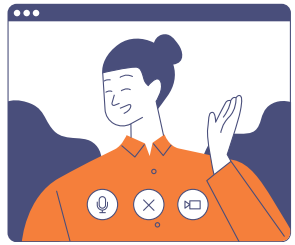
Saison 2 : 6 épisodes
Sortis entre Mars 22 et Mars 23



Saison 3 : 6 épisodes
Sortis en 2025



Approfondir



4 saisons thématiques et leurs ateliers in situ

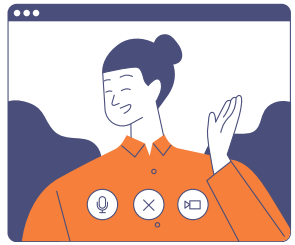
- **Répondre aux enjeux du logement dans les Petites villes de demain du 06 octobre au 18 décembre 2023**
 - 9 webinaires et 1 atelier in-situ à Joinville (52)
 - **Vous pouvez retrouver la boîte à outil ici**

- **Petites villes de demain: Favoriser l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des projets du 11 mars au 11 avril 2024**
 - 9 webinaires et 1 atelier in-situ à Pélussin (42)
 - **Vous pouvez retrouver la boîte à outil ici**

- **Petites villes de demain: Engager sa PVD dans un projet de santé global du 5 mai au 25 juin 2025**
 - 6 webinaires et 1 atelier in-situ à Qimplerlé (29)
 - **Vous pouvez retrouver la boîte à outil ici**

- **Petites villes de demain: Tranquilité publique, sécurité et apaisement du cadre de vie : des outils pour améliorer l'attractivité des PVD du 18 novembre au 11 décembre 2025**
 - 7 webinaires.
 - **Boîte à outil en cours de finalisation.**

Approfondir



3 nouveaux webinaires de décryptage

- **S'inscrire dans la transition numérique avec l'Incubateur des territoires**
 - La présentation de 3 outils numériques pour sécuriser les données et faciliter le suivi administratif des Petites villes de demain ainsi que les retours d'expérience de deux PVD particulièrement engagées pour rendre accessible le numérique à leurs habitants.
 - **Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire ici.**

- **Fin de mandat : quel bilan financier pour les Petites villes de demain ?**
 - Décryptage de la trajectoire budgétaire sur la période 2020-2024 des petites centralités engagées dans le programme PVD, aux côtés de l'Agence France Locale et de l'Association des Petites Villes de France.
 - **Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire ici.**

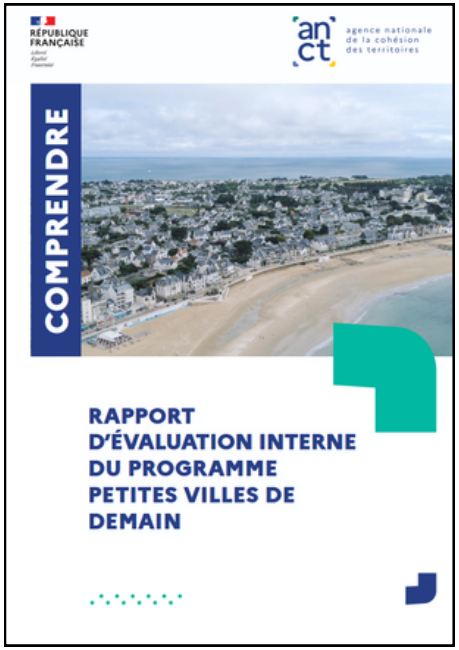
- **Deveco : l'outil public qui simplifie le développement économique local**
 - Présentation de l'outil Deveco, développé par l'Incubateur des Territoires, permettant aux collectivités et services de l'Etat d'accompagner les entreprises et les porteurs de projets de leur territoire.
 - **Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire ici.**

Autres publications récentes

Baromètre Ipsos “Le Regard des Français sur les Petites villes en 2025”, avec la Banque des Territoires et l’APVF



Le rapport d’évaluation interne du programme PVD publié dans la série Comprendre de l’ANCT



La Boîte à outil de la Saison Thématique Santé dans les communes PVD



Le baromètre de la santé financière des communes PVD - 5e édition avec l’AFL et l’APVF



Publication : Avril 2026
Rédacteur de publication : Henri Prévost (Directeur Général de l'ANCT)
Rédaction : Direction Générale Déléguée Territoires et Ruralités
Contribution : Anah, ADEME, ANCT, Banque des Territoires, Cerema, DGALN, Gendarmerie Nationale, Ministère de la Culture, POPSU-Territoire

